

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Induline SW-900

**Type(s) de produit**

TP08: Produits de protection du bois

**Numéro d'autorisation:** BE2012-0032

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** BE-0001737-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Induline SW-900
---------------------------------	-----------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	FTB-Remmers BVBA
	Adresse	Bouwelven 19 2280 Grobbendonk Belgique
Numéro de l'autorisation		BE2012-0032
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0001737-0000
Date de l'autorisation		21/12/2011
Date d'expiration de l'autorisation		30/04/2026

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Remmers Baustofftechnik GmbH
Adresse du fabricant	Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Remmers Baustofftechnik GmbH site 1 Bernhard- Remmers-Straße 13 49624 Lönigen Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Business Unit, Chempark Leverkusen 51369 Leverkusen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Business Unit, Chempark Leverkusen 51369 Leverkusen Allemagne

Substance active	Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Troy Chemical Company BV site 1 Uiverlaan 12e 3145 XN Maassluis Pays-Bas

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,8
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		substance active	55406-53-6	259-627-5	0,8

### 2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P280: Porter des gants de protection. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P301: EN CAS D'INGESTION: P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. P302: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P352: Wash with plenty of water/... P501: Éliminer le contenu dans conformément aux règlements locaux, régionales, nationales, internationales.

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Apprêt à base d'eau pour les éléments extérieurs en bois.**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit à base d'eau destiné aux utilisateurs industriels et professionnels des classes d'utilisation 2 et 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aureobasidium pullulans spp. Nom commun: autre: Champignons de bleuissement Stade de développement: hyphes  Nom scientifique: Basidiomycetes: Basidiomycetes: Nom commun: autre: Basidiomycètes pourissant le bois Stade de développement: hyphes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur  Protection préventive contre les champignons destructeurs du bois et les champignons bleus
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau / rouleau  Description détaillée: - Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage  Description détaillée: flow coating Méthode d'application: Système ouvert: aspersion  Description détaillée: - Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Pulvérisation automatisée dans des installations fermées
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 80 - 90 ml/m <sup>2</sup>  Dilution (%): 100  Nombre et fréquence des applications: Environ. 4 heures. Valeurs de pratique à 20° C et 65% d'humidité relative. Séchage forcé à env. 30° C: env. 3 heures. Une couche de finition doit être appliquée. Taux d'application: 80 - 90 ml/  Dilution (%): 100  Nombre et fréquence des applications: Environ. 4 heures. Valeurs de pratique à 20° C et 65% d'humidité relative. Séchage forcé à env. 30° C: env. 3 heures. Une couche de finition doit être appliquée. Taux d'application: 80 - 90 ml/  Dilution (%): 100  Nombre et fréquence des applications: Environ. 4 heures. Valeurs de pratique à 20° C et 65% d'humidité relative.

	<p>Séchage forcé à env. 30° C: env. 3 heures.  Une couche de finition doit être appliquée.  Taux d'application: 80 - 90 ml/</p> <p>Dilution (%): 100</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Environ. 4 heures. Valeurs de pratique à 20° C et 65% d'humidité relative.  Séchage forcé à env. 30° C: env. 3 heures.  Une couche de finition doit être appliquée.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Can / Tin, plaque d'étain revêtue, 5 L, 20 L Tambour, plastique (PE), 120 L GRV (conteneur pour vrac intermédiaire), plastique (PE), 1000 L

#### **4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Organismes cibles:

Champignons pourrissants du bois, champignons de bleuissement

Méthode d'application:

traitement au pinceau, trempage, flow coating, pulvérisation (seulement dans des installations fermées)

Domaine d'utilisation:

à l'extérieur

Utilisateurs: utilisateurs industriels et professionnels

Fonction: protéger le bois sans contact avec le sol ou les charges structurelles dans les zones extérieures contre la pourriture molle et le bleuissement conformément à la norme DIN 68 800, partie 3. But de l'application:

Traitement du bois

#### **4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

#### **4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Aucune mesure d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation

#### **4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Aucun détail spécifique à l'utilisation des effets directs ou indirects probables, instructions de premiers secours et mesures d'urgence pour protéger l'environnement

#### **4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Pas d'instructions spécifiques à l'utilisation pour l'élimination sûre du produit et de son emballage

#### **4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Aucune condition particulière de stockage et de conservation du produit dans des conditions d'entreposage normales

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

Organismes cibles:

Champignons pourrissants du bois, champignons de bleuissement

Méthode d'application:

traitement au pinceau, trempage, flow coating, pulvérisation (seulement dans des installations fermées)

Domaine d'utilisation:

à l'extérieur

Utilisateurs: utilisateurs industriels et professionnels

Fonction: protéger le bois sans contact avec le sol ou les charges structurelles dans les zones extérieures contre la pourriture molle et le bleuissement conformément à la norme DIN 68 800, partie 3. But de l'application:

Traitement du bois

80 - 90 ml/m<sup>2</sup> (81-91g/m<sup>2</sup>) Une couche de finition doit être appliquée.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

Séchage:

Environ. 4 heures. Valeurs de pratique à 20° C et 65% d'humidité relative.

Séchage forcé à env. 30° C: env. 3 heures.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail

Utiliser une crème de protection pour une protection préventive de la peau

Évitez le contact étroit ou à long terme avec la peau

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Avertissements de danger:

nocif pour les organismes aquatiques, peut avoir un effet nocif à long terme dans les milieux aquatiques

Phrases de sécurité:

Tenir hors de portée des enfants

Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux

Ne pas manger, boire ou fumer en travaillant

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Porter des gants de protection appropriés

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Éviter le rejet dans l'environnement

Premiers secours:

Après inhalation:

Assurez-vous de l'air frais ; pratiquer la respiration artificielle si nécessaire et garder la personne au chaud. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. S'il est inconscient, le placer dans une position latérale stable, également pour le transport.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'élimination doit être faite conformément aux règlements officiels.

Ne pas vider dans les égouts.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

Ne pas permettre d'atteindre le système d'égout

Des quantités plus importantes de restes doivent être éliminées dans le récipient d'origine conformément à la réglementation en vigueur.

Contenants entièrement vides et propres peuvent être recyclés.

Code Ref.: 03 02 02 Conservateur de bois organo-chloré

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conserver à l'écart de la nourriture.

Entreposer le contenant dans une position bien ventilée.

Protéger du gel.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

EUH208 : Contient de l'IPBC et du propiconazole. Peut provoquer une réaction allergique